|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 32e | 1re | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 11 juin 1981 | M. Camille Laurin | Ministre de l’Éducation | PQ |

**M. Laurin:** Oui, M. le Président. Je salue d'abord les collègues de la commission et je souhaite plein succès à nos travaux.

M. le Président, chers collègues, les crédits détaillés du ministère de l'éducation que je soumets aujourd'hui à l'examen de cette commission parlementaire sont lourds de messages et de défis pour l'avenir de l'éducation au Québec.

Ainsi que je l'indiquerai plus loin avec précision, ces crédits reflètent une conjoncture nouvelle, aussi difficile que stimulante, et dessinent des tâches énormes pour les agents de notre système d'éducation.

Avant de décrire cette conjoncture, de traiter des caractéristiques du présent budget et d'énumérer les principaux chantiers du ministère en 1981-1982, il me paraît nécessaire de vous faire brièvement part des perspectives éducatives et culturelles ou, si vous préférez, de la vision de l'éducation dont j'entends m'inspirer pour guider mon action et celle du ministère de l'éducation.

Dès le début de nos travaux, je tiens à rappeler que, derrière la masse impressionnante de tous ces programmes, éléments de programme, activités, projets et sous-projets, et leur donnant finalement sens et consistance, se profile et riait s'imposer à nous l'image du personnage clé de toutes nos entreprises éducatives: l'enfant, l'adolescent ou l'adulte engagé dans un processus d'apprentissage et de développement personnel.

Je l'ai dit maintes fois au cours des derniers mois, au cœur de toute conception et de toute pratique de l'éducation qui ne se détournent pas de leur objet, il doit y avoir un immense respect pour la personne humaine, son désir d'apprendre et de se développer, sa soif de connaître, sa passion de vivre, ses rythmes d'évolution, sa manière originale et toujours imprévisible de se découvrir elle-même, en même temps qu'elle découvre le monde et se l'approprie.

L'enfant - et il faut en dire autant de l'adolescent et de l'adulte en processus d'apprentissage - n'est pas un réservoir que l'on remplit. Il est bien plutôt un être qui, en découvrant le monde et en apprenant à le nommer et à le maîtriser, renoue pour ainsi dire avec sa nature profonde, qui est elle-même mémoire d'humanité, capacité insatiable de connaître, d’aimer, d’entrer en relation avec l'autre, capacité de goûter aussi, d'apprécier, de distinguer, de choisir, selon son élan ou ce qu'on pourrait appeler sa pente irrépressible de liberté et d'autonomie.

Être agent éducateur, c'est donc aller à la rencontre d'un dynamisme déjà imprégné d'intelligence, de désir, de liberté et même de projets. Bien sûr, tout le monde sait que, même lorsque nous sommes tout disposé à apprendre et à progresser, des obstacles nombreux se dressent devant nous à commencer par ceux qui surgissent au-dedans de nous-même: la paresse, la lassitude, la peur de l'effort, l'ennui nous guettent sans cesse. C'est pour cela que l'apprentissage et donc l'acte éducatif est aussi effort, discipline, rigueur, évaluation, ajustement constant, parfois redressement. Mais éduquer, c'est toujours accompagner un sujet qui est son propre agent de développement et qui est finalement responsable de sa propre croissance. Éduquer; c'est aider quelqu'un à croître, voire à s'éduquer ou à s'élever lui-même en créant les conditions favorables à un cheminement de qualité.

On pensera peut-être que me voilà bien loin de ma présentation des crédits du ministère de l'éducation, mais j'y suis en plein cœur - on l'aura parfaitement compris - car les efforts de renouveau qui ont été entrepris au cours des dernières années et que nous entendons poursuivre à l'aide des crédits que nous sollicitons sont profondément enracinés dans ce pour quoi et pour qui l'école existe, l'enfant, l'adolescent et l'adulte en situation d'apprentissage. Ce que nos divers énoncés, nos plans d'action ont mis de l'avant, c'est précisément cet essentiel que constitue l'acte d'apprentissage et son corrélat indispensable, l'acte pédagogique, lesquels rejoignent des réalités aussi fondamentales que l'éveil de la vie, l'éveil à la vie, l'éveil de l'intelligence et de l'affectivité, la découverte de soi et de l'autre, l'apprentissage de la vie sociale, la formation de la conscience morale, le développement de l'intériorité. Le renouvellement et l'humanisation des institutions scolaires passent nécessairement par une prise en compte plus fine des besoins et des capacités des personnes, par l'amélioration de l'environnement éducatif, par la valorisation de l'acte pédagogique et des moyens qui en favorisent l'exercice, par l'approfondissement des contenus et des méthodes d'apprentissage, par un encadrement pédagogique adapté à l'âge et aux besoins des élèves et des étudiants, par la mise sur pied de services éducatifs personnels et collectifs de qualité, cela même que visent nos grands programmes, et que nous avons voulu mettre au service de l'essentiel, c'est-à-dire, la qualité et la performance de base, son caractère fondamental, et je dirais fondateur, son caractère intégrateur par rapport à tous les apprentissages spécialisés. Cette éducation de qualité, nous voulons aussi et plus que jamais qu'elle soit pleinement accessible au plus grand nombre possible de citoyens. Telle est l'une des visées les plus nettes de nos efforts des dernières années que nous entendons, d'ailleurs, poursuivre avec détermination et en accordant une attention spéciale aux plus démunis, ceux-là même qui en ont justement le plus besoin.

Le projet de société que nous poursuivons s'inspire d'un tel idéal démocratique articulé autour de valeurs et d'objectifs qui ont noms égalité des chances, accès aux biens économiques et culturels, promotion individuelle et collective, qualité de la vie et de l'environnement socio-culturel aussi bien que naturel, participation au savoir et à la création. Ce projet de société est, à sa source et dans sa forme, un projet fondamentalement éducatif. Dans leur essence même, la démocratie visée est une démocratie culturelle et la cité à bâtir, une cité éducative. La culture est elle-même pédagogie, n'est-ce pas? puisqu’elle est continuel apprentissage des signes par lesquels nous comprenons et maîtrisons la réalité, puisqu'elle est création de nouveaux signes, puisqu'elle est lieu de communication entre les personnes, puisqu'elle est toujours à apprendre et à enrichir tout à la fois le discours, la mémoire et l'imaginaire d'une société.

Nos objectifs d'accessibilité et de démocratisation des services éducatifs s'inspirent de cette vision des choses et sous-tendent nos efforts de développement des ressources humaines, de fondamentalisation des programmes de formation, d'amélioration et d'évaluation de la qualité, de recherche et d'innovation pédagogique; tous des objectifs que poursuivent les grands programmes auxquels nous voulons affecter les deniers publics. Voilà qui indique donc clairement où nous entendons aller en matière d'éducation et voilà qui inspirera l'ensemble de nos travaux des prochaines années.

Mais ce n'est pas en toute tranquillité d'esprit que nous pourrons et devrons, en 1981-1982 et au cours des prochaines années, poursuivre ces grands objectifs de qualité et de démocratisation. Ne maquillons pas la réalité. Avec la plupart des pays du monde, nous entrons dans une ère d'austérité financière et de contraintes économiques dont les coupures budgétaires que vous savez ne représentent, en dépit de leur caractère spectaculaire, que des symptômes et les premières conséquences. Je parle de symptômes, parce que ces compressions reflètent un contexte général qui affecte l'ensemble des secteurs d'activité et semble devoir marquer les années 1980. On pressentait bien, depuis un certain nombre d'années, que les taux de croissance des engagements publics ne pourraient pas indéfiniment croître au rythme auquel nous avions fini par nous habituer. On sentait bien aussi que les budgets publics, pas plus que les impôts et les produits de la société industrielle, ne pourraient connaître des croissances illimitées. Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas continuer à financer des expansions aussi rapides de nos programmes de services publics, nous n'en avons tout simplement pas les moyens.

Il va donc nous falloir, comme et après bien d'autres sociétés, apprendre à gérer l'austérité et, sans doute, avant longtemps, une certaine décroissance. Tout indique même que cette austérité qui frappe nos pratiques individuelles aussi bien que tous les niveaux d'enseignement ne sera pas temporaire. Dans son discours inaugural du 19 mai dernier, le premier ministre a vigoureusement décrit cette conjoncture nouvelle. Parlant de réalisme courageux et de rigueur sans précédent, il a rappelé que le temps des croissances tous azimuts est révolu et qu'il nous faudra savoir choisir désormais avec le plus grand soin chacun de nos programmes nouveaux.

Il faut dire qu'en ce qui concerne notre système d'éducation, ces contraintes financières surviennent à un moment de son évolution qui était déjà, avec des différences d'accent, selon les niveaux d'enseignement considérés, sous le signe de la fin prochaine de la croissance, de la stabilisation ou de la décroissance pure et simple. C'est dire que, même sans la nouvelle conjoncture financière que nous subissons, il nous aurait fallu faire le point, nous interroger sur la manière de faire face à un contexte d'expansion limitée ou de fin d'expansion. Il est clair que les développements des années à venir ne pourront pas se comparer à ce que nous avons connu. En somme, les contraintes financières ne viennent que donner plus de force, plus d'urgence aux interrogations qui, de toute façon, se seraient posées et se posaient déjà à nous à ce moment-ci de l'évolution de notre système d'éducation.

Ce n'est pas, faut-il le souligner, que notre système scolaire soit démuni: ses ressources sont considérables et le niveau des fonds publics qui lui est consenti reste relativement plus élevé chez nous qu'en plusieurs États voisins. Ce n'est pas non plus que nous devions renoncer à toute espèce de développement, encore moins, selon le mot du premier ministre, rogner sur l'essentiel. Mais il devra s'agir de développements plus qualitatifs, plus sélectifs, mieux coordonnés, mieux équilibrés. Nous devrons réévaluer nos activités, définir plus nettement nos priorités, faire courageusement des choix flous clairs, engager de nouvelles collaborations. Nous devrons, comme je l'ai récemment souligné aux universités, faire encore plus et mieux, mais avec mes ressources qui ne croîtront plus au même rythme.

Il est passé le temps où la mise sur pied de nouvelles activités, où l'énoncé ne nouvelles orientations entraînait presque automatiquement l'injection de nouvelles ressources financières dans notre système scolaire. Le gouvernement a donc de procéder à une compression générale des dépenses publiques. Cela était devenu absolument nécessaire. Le seul maintien des activités existantes aurait entraîné une augmentation budgétaire de plus de 18%, alors que la richesse collective ne s'accroît que de 11%. Tout comme il était normal que les ministères ayant les budgets les plus importants aient à assumer leur part de ces coupures, une part qui, en chiffres absolus, est forcément lourde, mais qui, dans le cas du ministère de l'Éducation, a été proportionnellement moins lourde, c'est-à-dire 14%, que ce qu'aurait pu entraîner la part de l'éducation dans le budget global de l'État, c'est-à-dire environ 30%.

Le budget de l'Éducation a effectivement subi des compressions ou, selon le mot qui fera époque, des coupures. Il y a coupures et coupures, car ce serait tomber dans la démagogie que ne passer sous silence le fait que le budget de l'Éducation connaît en 1981-1982 une croissance de 13,7% par rapport à celui de 1980-1981. Ce n'est donc pas jeu de mots que de parler de croissance limitée, une croissance qui est d'ailleurs plus élevée que celle que connaissent les budgets d'éducation de la plupart de nos voisins. Cependant, je ne serai pas démagogue à mon tour et ne vous cacherai pas que, selon des programmes et compte tenu du taux élevé d'inflation, il y a effectivement eu des coupures et que certaines d'entre elles feront mal. Je ne vous dirai même pas que leur à propos est toujours hors de tout doute. Mais nous avons tout fait pour éviter le pire et, dans toute la mesure du possible, pour protéger l'essentiel des orientations et des mesures que j'ai rappelées tout à l'heure devant vous. Je suis même convaincu que, dans l'ensemble, nous avons réussi à continuer l'implantation, mais une implantation moins rapide que nous l'aurions souhaité, des grandes pièces du renouveau entrepris. Nous avons maintenu nos objectifs d'accessibilité et de démocratisation des services, de même que les grandes stratégies mises de l'avant dans nos énoncés des dernières années.

Ces opérations de compression - je tiens aussi à le dire ici - nous auront cruellement fait toucher du doigt les libertés qu'imposent à nos décisions les règles et les conventions que nous nous sommes collectivement données. Pour tout dire, même si nous avons réussi à éviter le pire, nous n'avons pas vraiment eu le choix des objets de compression. Nous avons coupé là où il était techniquement possible de le faire, c'est-à-dire dans des éléments de programme dont les modes de- financement ne sont pas intouchables et dans les subventions de base ou générales dont les organismes scolaires ont l'entière responsabilité de gestion.

Nous constatons que les règles du jeu que nous nous sommes fixées limitent singulièrement la marge de manœuvre du gouvernement, alors même que celui-ci pourrait vouloir réaliser des actions souhaitées par la majorité de la population. Je vous le disais dès le départ, ce budget de 1981-1982, surtout si on le replace dans le contexte nouveau qui se dessine pour les années quatre-vingt, convie, de lui-même, tous les agents de l'éducation à déployer des habiletés et des attitudes que les situations antérieures de croissance accélérée n'ont pas exigées avec la même acuité ou la même urgence.

Il leur faudra et il nous faudra faire preuve d'imagination, de créativité, de sens de l'innovation pour utiliser avec intelligence et discernement des ressources dont la masse ne croîtra plus au rythme que nous avons connu. Il nous faudra exercer notre sens des priorités et notre attachement à l'essentiel. Il faudra nécessairement que nous entreprenions d'accroître la productivité et l'efficience de nos ressources et de nos activités. Par-dessus tout, il faudra que nous consentions à subordonner nos analyses et nos choix aux impératifs du progrès de l'apprentissage et de la pédagogie et que nous soyons de plus en plus animés par ce que j'ai appelé ailleurs une commune passion de l'enfant et de la personne en situation d'apprentissage.

Je suis de plus en plus porté à penser que nous ne pourrons pas esquiver certaines interrogations sur le contenu, le style et la portée des conventions collectives que nous avons signées et de celles que nous préparerons bientôt. Chacun sait, n'est-ce pas, que ces conventions déterminent la quasi-totalité des budgets de l'Éducation et que les ajustements budgétaires auxquels il pourrait être jugé opportun ou nécessaire de procéder, ne représentent finalement, en regard des masses monétaires globales de l'éducation, qu'une infime partie et qu'un bien fragile instrument d'action.

Ce sont, évidemment, les coûts de système qui sont lourds et ces coûts de système nous échappent littéralement à tous. Je voudrais bien qu'on ne me soupçonne pas de brandir ici, à quelques mois des prochaines négociations des secteurs publics et parapublics, quelque menace que ce soit, encore moins de remettre en cause des ententes que nous avons conclues de bonne foi. Comme citoyen, comme éducateur, comme ministre responsable, je ne fais que dire tout haut ce qu'un nombre croissant de citoyens pensent et commencent à exprimer, c'est-à-dire que nos conventions collectives, ou du moins certaines de leurs clauses, n'ont peut-être pas toute la souplesse qu'exigerait, surtout en ces temps difficiles, la mise en œuvre d'un renouveau pédagogique et la poursuite d'objectifs plus fins et plus différenciés de démocratisation, d'accessibilité et de personnalisation des services éducatifs. Dans certaines de leurs clauses, nos conventions protégeraient-elles plus scrupuleusement des intérêts corporatistes que la qualité de l'enseignement? Et le développement des élèves et des étudiants? Ces questions sont difficiles, j'en conviens, mais nous devrons accepter de les prendre collectivement en considération. J'invite d'ailleurs tous les partenaires de l'éducation à y réfléchir, à en discuter et à chercher des solutions. Il serait néfaste, pour notre système d'éducation et pour ses usagers, que chaque année de la prochaine décennie, nous soyons contraints de faire des compressions budgétaires sans avoir vraiment le choix de les exercer là où il serait mieux indiqué et moins dommageable de le faire et sans avoir de prise sur la base même d'un système devenu trop coûteux.

C'est dans ce contexte de discernement de l'essentiel et d'accroissement de la productivité ou de la fécondité que le ministère de l'Éducation entreprend sa prochaine année de travail. Un contexte difficile, mais encore riche de chantiers nouveaux à explorer, à approfondir et à mener à terme. Ces chantiers importants, j'aurai l'occasion, au moment de présenter chacun des grands programmes du ministère, d'en souligner les principaux éléments, mais il me parait utile d'en dire ici quelques mots, surtout que plusieurs d'entre eux débordent du cadre d'un programme particulier et exigeront d'intenses collaborations intersectorielles. Au surplus, d'en traiter ici brièvement, cela permettra de constater combien nombreuses sont les tâches que sollicitent les agents de l'éducation, combien aussi il sera exigeant de devoir penser le développement dans un contexte d'austérité sans identifier développement et expansion.

La prochaine année sera d'abord capitale pour la mise en œuvre des régimes pédagogiques de notre système public. Au préscolaire, au primaire et au secondaire, ces régimes ont été récemment promulgués et l'année qui vient devra en voir les premières phases d'implantation. Nul besoin de vous dire que j'attache la plus grande importance à cette implantation puisque c'est là que se joue l'avenir des orientations de l'école québécoise.

Au collégial, la consultation et la réflexion se poursuivront avec intensité autour du projet de règlement des études. Là encore, il s'agit d'enjeux extrêmement importants qui sont au cœur du renouveau mis de l'avant dans les collèges du Québec. Nous travaillerons avec diligence à ce dossier en essayant de tirer le meilleur parti des thèses qui s'affrontent actuellement, notre souci majeur étant ici de favoriser au mieux la valorisation de l'essentiel dont nous avons fait le pivot de nos énoncés et de nos plans d'action.

Dans les deux cas, le ministère continuera, de concert avec les partenaires de nos réseaux scolaires, de viser à l'amélioration de la qualité des apprentissages et de la pédagogie.

Deuxièmement, la prochaine année sera également déterminante pour l'avenir de la formation professionnelle des jeunes au Québec. À tous ceux qui nourrissent des attentes à ce sujet, je tiens à dire que ce dossier de la formation professionnelle me tient particulièrement à cœur.

Riches des enseignements tirés des points de vue déjà exprimés et des orientations que nous avons mises de l'avant dans nos politiques récentes en matière d'éducation et de culture, nous devrions être en mesure, au cours de l'automne 1981, de soumettre certaines orientations et certaines mesures à la consultation des intéressés.

Si les réactions sont positives, nous ne tarderons pas à passer ensuite aux actes. Je m'y engage personnellement. Il y a là des enjeux pédagogiques, culturels, sociaux et économiques trop importants pour que nous acceptions de reporter indûment les décisions qui s'imposent.

Troisièmement, ainsi que j'en ai maintes fois parlé au cours des derniers mois, l'année qui vient devrait marquer une étape importante en tout ce qui touche aux droits des étudiants et à la condition de vie étudiante, aussi bien en ce qui concerne les services éducatifs complémentaires qu'en ce qui concerne l'organisation collective des étudiants et leur participation à la vie des institutions qu'ils fréquentent.

Plusieurs actions ont déjà été enclenchées au cours des derniers mois à tous les niveaux du système scolaire pour assurer à tous des services éducatifs de qualité, comme aussi pour établir des conditions propices à la qualité de la vie étudiante dans les écoles, dans les collèges et dans les universités. Nous continuerons dans le même sens. L'intérêt grandissant que les étudiants eux-mêmes manifestent en ces matières me confirme chaque jour davantage dans ma conviction qu'il y a là des enjeux réels et importants pour l'avenir.

Quatrièmement, c'est au cours de la prochaine année que la commission Jean déposera son rapport final. Les hypothèses provisoires de la commission ont déjà été abondamment commentées et discutées et nul doute qu'il devrait sortir de tous ces échanges des propositions importantes pour l'avenir de l'éducation des adultes. Sans doute aussi pour celui de l'éducation permanente. Le ministère suit de près ces travaux et c'est dans un esprit d'ouverture et de perméabilité qu'il se dispose à recevoir le rapport final de la commission. Je ne vous cacherai pas l'immense intérêt que je porte personnellement à ces questions si vitales pour la promotion des personnes et pour le développement culturel, social et économique de notre collectivité.

Cinquièmement, au cours de la prochaine année, je compte faire franchir de nouveaux pas au dossier de la formation et du perfectionnement des maîtres. En mars dernier, j'ai fait connaître les orientations que j'entendais privilégier. Il reste maintenant à déterminer, à la faveur d'ateliers de travail qui doivent être tenus au cours de l'automne, certaines modalités de mise en œuvre.

Dans une perspective de valorisation de l'activité pédagogique et dans un contexte de réduction des effectifs, je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ce dossier. J'ai déjà dit aux enseignants ma très haute estime pour les fonctions qu'ils exercent, je la leur redit ici, en même temps que mon souci de trouver avec eux les moyens d'accroître la qualité de nos pratiques pédagogiques et de promouvoir leur fierté d'exercer ce que je considère toujours, même après plusieurs années d'abandon forcé des tâches d'enseignement, comme le plus beau métier du monde.

En sixième lieu, nous continuerons au cours de la prochaine année de travailler à l'élaboration et à la mise au point de pratiques plus articulées d'évaluation pédagogique et administrative. Aux différents niveaux du système scolaire, des gestes ont été posés et des processus d'implantation ont sans doute été solidement amorcés. Mais notre recherche globale de qualité et de discernement de l'essentiel nous invite tout naturellement à essayer de formuler une approche générale qui, dans le respect des particularités de chaque réseau du système, s'applique à traduire des préoccupations et des perspectives communes. Nous nous y emploierons activement au cours de l'année qui vient.

Septièmement, je compte accélérer au cours des prochains mois l'examen de notre carte scolaire. En ces temps de croissance limitée et de dures contraintes financières, il nous faut tout faire pour utiliser nos ressources au maximum, pour rationaliser et coordonner nos investissements, pour répartir judicieusement et équitablement les services éducatifs sur l'ensemble du territoire, pour supprimer les dédoublements, pour alléger les processus, pour réduire les bureaucraties. J'ai déjà signifié aux universités, notamment celles de la région métropolitaine, que nous devrons nous pencher ensemble. Sur cette question épineuse et lourde de conséquences. Mais c'est pour tous les réseaux que nous devrons entreprendre ces examens. Il nous faudra rationaliser notre répartition des programmes d'enseignement collégial, mieux coordonner nos multiples engagements en éducation des adultes, consolider la présence des écoles primaires et secondaires au sein de leur communauté d'appartenance. Il y a là un chantier vaste et complexe dont chacun comprendra aisément l'importance aussi bien pour la question des fonds publics que pour la qualité de vie des citoyens et la démocratisation de l'enseignement. C'est un travail de plusieurs années, mais je compte lui donner sans tarder une impulsion décisive.

Huitièmement, dans le prolongement de la politique québécoise de recherche scientifique que j'ai élaborée et présentée au nom du gouvernement, je vous informe qu'au cours de 1981-1982, le ministère sera en mesure de soumettre à la discussion un projet de politique de la recherche en éducation. L'importance de la recherche pour la santé et le développement de notre système scolaire, notamment pour l'approfondissement de la pédagogie et pour l'amélioration de la formation et du perfectionnement des maîtres, donne beaucoup de poids aux orientations que nous aurons à prendre. Vous comprendrez que j'y accorde une attention particulière.

En neuvième lieu, je vous rappelle qu'au cours de la prochaine année, le gouvernement du Québec aura à négocier avec le gouvernement fédéral le renouvellement des accords fiscaux relatifs à l'enseignement postsecondaire. Inutile d'insister ici sur l'importance des enjeux financiers, culturels et politiques de ces grandes rondes de discussion. En concertation étroite avec mes collègues concernés, en particulier avec le ministre des Finances et le ministre des Affaires intergouvernementales, j'entends m'engager intensément dans ces travaux.

Enfin, il est un dossier sectoriel que je tiens à mentionner ici parce qu'il constitue une nouvelle pièce majeure de nos entreprises de renouveau de l'ensemble du système scolaire. Je veux parler de la politique des universités. J'ai déjà formulé l'essentiel d'une telle politique, mais, à la lumière des discussions prévues pour l'automne, je compte identifier, en concertation avec les milieux universitaires, les moyens appropriés d'y donner suite.

J'arrête ici ma première liste de projets pour la prochaine année. Ils sont nombreux, comme vous pouvez le constater, mais il faut bien que ces ministères qu'on qualifie de ministères monstres aient des menus adaptés à leur taille. Malgré le nombre et l'ampleur des tâches, je tiens à vous dire que nous demeurerons réalistes et modestes. Bien sûr, parce que les temps nous y obligent, mais aussi parce que nous n'avons pas la prétention d'avoir les solutions à tous les problèmes non plus que de savoir avec certitude comment traverser les orages actuels et à venir sans compromettre l'avenir, par-dessus tout parce que c'est dans la constance et le courage et non dans la présomption et la fanfaronnade que l'on arrive à discerner l'essentiel. Merci, M. le Président.